Projet Communal de Développement Durable

Bilan
de la quatrième année

agde
Archipel de vie

1. Aménager les espaces de nature
2. Organiser les déplacements doux et collectifs
3. Garantir la qualité des espaces aquatiques
4. Réaliser des économies d'énergie
5. Préserver la ressource en eau
6. Assurer la bio-diversité
7. Optimiser la gestion des déchets
8. Affirmer l'éco-exemplarité des services publics
9. Mettre en oeuvre les principes de construction et d'aménagement durables
10. Favoriser la citoyenneté et l'éducation
11. Renforcer les solidarités
12. Promouvoir l'éco-tourisme
13. Conjuguer culture et Méditerranée
14. Affirmer la dimension sociale de l'économie

Création : Laurent Gheysens. Photos : Laurent Gheysens - Catherine Maurel - Gwenaëlle Moli - Joël Tron - Laurent Uroz - Séverine Vrancken (Service Communication de la Ville d'Agde), Renaud Dupuy de la Grandrive & Mathieu Foulquié (ADENA), Laurent Arnaud, Cabinet d'Achitecture Prat, association Le Passe Muraille - 10/09/2012.

Edito

20 ans après le sommet de la Terre à Rio, le développement durable n'est plus une notion abstraite. Cependant, les engagements pris en 1992 sont loin d'avoir été atteints d'après le rapport "GEO-5" établi par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

En effet, sur 90 objectifs internationalement reconnus en matière de gestion durable de l'environnement et de développement humain, seuls 44 objectifs ont enregistré des progrès, notamment au niveau de l'amélioration de l'accès des populations à une eau potable ou de la lutte contre la pollution marine.

Malgré la déception, suite à la déclaration finale de la conférence Rio+20 intitulée "L'avenir que nous voulons", n'oublions pas que s'il faut penser globalement, il faut agir localement.
C'est à nous de bâtir dès à présent les fondations solides de l'avenir que nous voulons, grâce à des objectifs simples et des actions concrètes. La ville d'Agde a construit son Projet Communal de Développement Durable de cette façon.

Le bilan de la 4ème année présente les résultats obtenus grâce à la mobilisation de tous les acteurs économiques, associatifs, institutionnels ou autres.

Ce bilan doit nous encourager collectivement à poursuivre la dynamique engagée.

Durablement.

1. Aménager les espaces de nature

1. Engager un programme de plantations dont l'objectif sera d'augmenter le parc existant d'arbres d'essences méditerranéennes

- Plantation de 120 arbres pour l'aménagement du boulevard René Cassin
- Plantation de plus de 6 000 arbres et arbustes pour l'aménagement du Centre Aquatique dont 470 arbres, 4 110 arbustes de type méditerranéen et 1 800 arbustes couvres sol

2. Aménager des sentiers de promenade ainsi que des activités de pleine nature dans les secteurs des Verdisses, des Champs-Blancs et du Petit Pioch constitutifs de la ceinture verte

- Acquisition de parcelles correspondant à plus de 16 000 m² au Petit Pioch et au Golf, dans le cadre du projet d'aménagement de la ceinture verte

3. Créer un lieu d'accueil du public et un parcours d'interprétation au cœur de la réserve naturelle du Bagnas

- Réalisation d'un cahier des charges par la CAHM pour la réalisation d'une étude de positionnement et de programmation d'un éco-projet d'accueil au Bagnas
- Financement d'un poste d'animateur de la réserve naturelle du Bagnas

4. Aménager de jardins familiaux

- Aménagement d'un terrain de 5 250 m² équipé d'abris de jardin à Belle Isle

Zoom

Le contrat : Valoriser un espace de nature avec des jardins familiaux en créant un lieu de vie intergénérationnel

Le résultat : Réalisation de 45 parcelles de 100 m² et 150 m² toutes attribuées

Objectif atteint !

En savoir plus...

Les jardins familiaux

Ce sont des groupes de parcelles affectées le plus souvent à la culture potagère, gérés par une association et mis à disposition de jardiniers (moyennant une cotisation annuelle). Les jardiniers peuvent cultiver ces parcelles pour les besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. Ils sont apparus à la fin du XIX^{e} siècle et après une période de désaffection on assiste à un regain d'intérêt.

Parmi les 45 parcelles, la ville d'Agde proposera des activités pédagogiques sur 3 jardins à destination des enfants de 6 à 12 ans grâce au programme "Vivons en Forme" et à destination des adultes grâce au Centre Social Louis Vallière.

2. Organiser les déplacements doux et collectifs

Zoom

Le contrat : Terminer le Schéma Directeur de 34 km de voies douces en 2013

Le résultat : Réalisation de travaux en 2012 portant le total de voies à 34,23 km

Objectif dépassé !

En savoir plus...

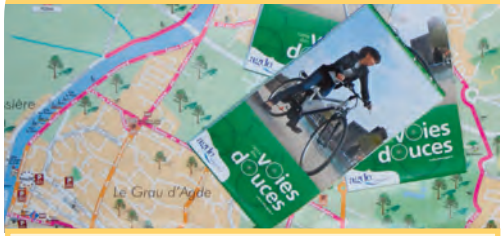

Les secteurs aménagés dernièrement

Chemin de Notre Dame à Saint-Martin : 1 250 m
Boulevard du Soleil : 770 m
Route de Guiraudette : 650 m
Boulevard Cassin : 600 m
Route de Sète : 300 m
Rue Pouget : 300 m
Les 3 secteurs de l'Archipel sont désormais reliés.

Info...

Consulter la carte des voies douces sur
www.ville-agde.fr
ou
www.capdagde.com

1. Adapter le réseau de transports publics aux exigences nouvelles des populations agathoise et estivante en augmentant le cadencement des lignes et en desservant l'ensemble des quartiers de la commune

- 1/3 des déplacements des enfants vers les centres de loisirs effectués en transports en commun
- Augmentation de 57 % de voyageurs sur les 4 lignes de transport agathoises pendant toute l'année avec la société Carpostal
- Transport de plus de 160 000 voyageurs sur les 2 lignes régulières desservant le Cap d'Agde soit 45 % de plus que l'année précédente

2. Aménager un maillage de pistes cyclables permettant de circuler sans entrave d'un point à un autre du territoire communal

- Réalisation de 3 870 m de voies douces sur l'année pour un montant total de 933 000 € soit environ 10 % du budget global de la voirie consacré aux voies douces
- Réalisation de 24 zones de rencontre Boulevard René Cassin, Chemin de Notre Dame à Saint-Martin, Route de Guiraudette, Rue Pouget, Route de Sète et Boulevard du Soleil pour sécuriser la circulation des piétons, des vélos et des voitures
- Installation de 4 parcs à vélo au front de mer Richelieu-Est, Rue de l'Estacade et Allée de la Découverte au Cap d'Agde

3. Traiter les secteurs routiers qui présentent un risque en termes de sécurité

- Installation de 3 ralentisseurs ou coussins berlinois Chemin du Mont Saint-Loup, Boulevard du Saint-Christ et Quai Commandant Réveille après étude de comptage des vitesses constatées
- Rendu des études préliminaires menées par Réseau Ferré de France pour sécuriser les 2 passages à niveau situés sur la commune

3. Garantir la qualité des espaces aquatiques

1. Renforcer la démarche de contrôle en continu de la qualité des eaux portuaires et des eaux de baignade

- Obtention du pavillon bleu pour 10 plages et pour les 2 ports ce qui place la ville d'Agde en 1ère position au niveau de la région en nombre de plages classées

2. Poursuivre la démarche engagée par la commune visant à améliorer la qualité des plages du Cap d'Agde, du Grau d'Agde et de La Tamarissière

- Sur 230 analyses effectuées, 120 analyses ont été imposées par la règlementation avec 87,5 % de bonne qualité et 12,5 % de qualité moyenne. 110 analyses ont été réalisées en plus, dans une démarche qualité avec 100 % de bonne qualité
- Amélioration des équipements de proximité des plages avec l'installation d'un W.C à nettoyage automatique et accessible aux personnes à mobilité réduite et aux mal-voyants sur la plage de Saint-Vincent
- Mise en place de 20 poubelles d'une capacité de 165 litres : 15 aux abords de la plage Richelieu, de l'école de voile jusqu'au poste de secours Richelieu Ouest et 5 sur la plagette de l'Avant-port ce qui porte le nombre total de poubelles à 300
- Rechargement de la plage du Grau d'Agde (6 300 m³) et de la plage du Môle (1 500 m³)

3. Généraliser l'auto-surveillance des réseaux d'eaux usées et des réseaux d'eaux pluviales

- Séparation des réseaux d'eaux usées des réseaux d'eaux pluviales avec la remise à neuf du déversoir Léo Lagrange ce qui a permis la suppression de déversements dans le milieu naturel
- Installation de 2 systèmes de télégestion sur des déversoirs d'orage Impasse Saint-Georges et Rue Léo Lagrange afin de détecter le passage d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales, de prévenir les interventions de débouchage et de réduire la pollution du milieu naturel

4. Poursuivre la démarche d'amélioration de la qualité des eaux du fleuve Hérault

- Contrôle du suivi du milieu et réalisation de bilans d'auto surveillance de la station d'épuration Posidonia
- 100 % de conformité pour les rejets de cette station

Zoom

Le contrat : Rendre accessible au plus grand nombre les plages du Littoral

Le résultat

- Création de 108 accès piétons transversaux dont 23 aménagés pour l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Installation de platelage
- Installation de 12 postes de secours pendant la saison estivale équipés de défibrillateurs et de "tiralo", permettant aux personnes handicapées d'accéder à la plage et à la baignade
- Equipement de 20 blocs sanitaires et 42 douches au total

Objectif atteint !

4. Réaliser des économies d'énergie

Zoom

Le contrat : Installation solaire thermique de 300 m² de capteurs pour la production d'eau chaude solaire et le chauffage des bassins du Centre aAquatique

Le résultat : Economie d'1/3 de la consommation énergétique du Centre Aquatique

Objectif en partie atteint.

En savoir plus...

Caractéristiques de la solution thermique installée au Centre Aquatique

Nombre de capteurs solaires thermiques : 78
Taux de couverture solaire : plus de 30 %
Production annuelle prévisionnelle des capteurs : 178 000 kWh
Consommation annuelle prévisionnelle du Centre Aquatique : près de 555 000 kWh
Tonnes de CO_2 évitées par an : un peu moins de 40 tonnes

Info...

Quelle est la différence entre un panneau solaire photovoltaïque et un panneau solaire thermique ?

Le solaire thermique transforme le rayonnement du soleil en chaleur grâce à des capteurs thermiques qui chauffent par exemple l'eau domestique.
Le solaire photovoltaïque produit de l'électricité à partir de la lumière du soleil, grâce à des cellules assemblées en modules.

1. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux en mettant en place les moyens d'information et de suivi de la consommation de fluides

- Lancement des travaux sur l'Hôtel de Ville Mirabel permettant de diminuer les dépenses énergétiques (remplacement des convecteurs existants par un système de chauffage climatisation avec régulation) pour un montant de 280 000 € environ
- Participation à "Earth hour" en mars 2012 (extinction des lumières sur les façades de la Cathédrale, de la Maison du Cœur de Ville, du Moulin des Evêques, de la Maison des Savoirs ainsi que la fontaine de la Belle Agathoise). Ce qui a permis de réaliser une économie de 741 kWh

2. Optimiser les consommations énergétiques sur le réseau d'éclairage public en réduisant les puissances tout en augmentant le confort d'éclairement

- 300 heures économisées chaque année grâce à l'installation d'horloges pour rationnaliser les temps d'éclairement soit 444 120 kWh ou environ 36 tonnes de CO_2 évitées, pour un montant de 45 100 €
- Réduction de la puissance moyenne des points lumineux de 145 kWh à 104 kWh soit une baisse de 28 % par rapport à l'année 2007

3. Participer à la production d'énergie renouvelable en procédant à l'aménagement d'installations photovoltaïques sur des sites communaux

- Production de 21 205 kWh d'électricité "verte" grâce aux installations photovoltaïques du groupe scolaire du Littoral, facturés 15 000 €, soit plus de 6 % de plus que l'année précédente
- Production prévisionnelle de 81 357 kWh de janvier à juin 2012 grâce aux capteurs solaires thermiques du Centre Aquatique permettant de chauffer l'eau des sanitaires et de préchauffer les 4 bassins

5. Préserver la ressource en eau

1. Optimiser la gestion quantitative de l'eau en améliorant le rendement des réseaux de distribution et en maîtrisant la consommation des services municipaux

- Suivi régulier en temps réel de la consommation d'eau par les services gestionnaires. Ce qui a permis de réaliser une économie de plus de 6 % sur la consommation globale, soit près de 240 000 baignoires ou près de 32 millions de bouteilles d'eau
- Taux de rendement du réseau d'eau potable de 86 %, soit 14 % de plus que la moyenne nationale

2. Optimiser la gestion qualitative de l'eau en poursuivant l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement sur le Grau d'Agde afin de réduire le nombre d'installations d'assainissement autonome non-conformes

- Travaux d'extension du réseau d'assainissement pour un montant de 450 000 €, représentant plus de 600 m de réseau gravitaire
- Réalisation de 46 branchements au réseau collectif
- Poursuite des enquêtes sur les eaux usées parasites dans le réseau d'eau pluvial au village naturiste et au centre port
- Réalisation d'investigations et nettoyage complet du réseau d'eau pluvial à Port Embonne sur 1 km

3. Réutiliser les eaux traitées ou mettre en œuvre l'extension d'un réseau d'eau brute à des fins d'arrosage des espaces verts publics

- Poursuite de l'étude sur l'irrigation avec de l'eau brute, en partenariat avec la Compagnie du Bas Rhône Languedoc

4. Réaliser les travaux d'extension de la station d'épuration et mettre en œuvre un plan d'actions DD dans le cadre de la délégation du service public de l'assainissement

- Lancement des travaux de construction d'un "bioréacteur à membranes" représentant une barrière efficace pour toutes les matières et les très fines particules jusqu'à 0,035 micron voire même les bactéries et de nombreux virus pour un montant total prévisionnel de 10 663 590 euros H.T.
- Recrutement d'une personne chargée de mission pour la lutte contre les pollutions industrielles et toxiques
- Réalisation d'un diagnostic d'enquêtes auprès de 32 établissements industriels dont 4 ne produisent pas d'eau usée rejetée dans le réseau, 24 sont en cours de régularisation et 4 sont conformes à la réglementation
- Mise en conformité de 10 établissements de restauration

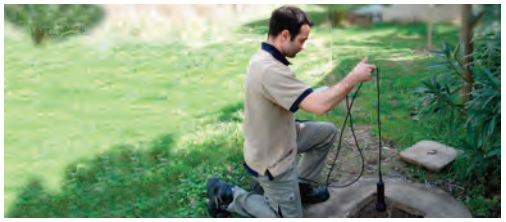

Zoom

Le contrat : Maîtriser la distribution de la ressource en eau en augmentant notamment le taux de rendement du réseau d'eau potable

Le résultat : Amélioration du taux de rendement à 86 % soit 1 % de gain par rapport à l'année précédente

Objectif atteint !

En savoir plus...

Les objectifs fixés conjointement par la Ville et la Lyonnaise des Eaux concernant le rendement du réseau d'eau potable :

2011	2012	2013
85 %	86 %	87 %

Améliorer le rendement du réseau d'eau potable de 1 % représente un gain de 45 000 m^3 soit 225 000 baignoires ou 30 millions de bouteilles d'eau.

6. Assurer la bio-diversité

Zoom

Le contrat : Favoriser la biodiversité en sauvegardant les abeilles grâce à un rucher école installé sur le Mont Saint-Loup.

Le résultat : 200 kg de miel récoltés par 21 élèves qui ont suivi la formation d'apiculteur proposée par le syndicat apicole de "L'abeille héraultaise".

Objectif atteint !

1. Mettre en œuvre des plans de gestion partagée pour chacun des espaces naturels remarquables et renforcer le soutien aux associations qui contribuent à assurer la biodiversité

- Réflexion engagée pour la mise en œuvre d'un nettoyage écologique sur la plage du Bagnas avec l'ADENA, le Conservatoire du Littoral et la CAHM
- Convention de travaux en 2011 avec le Conservatoire du Littoral autorisant la CAHM à mettre en œuvre un contrat de gestion de la végétation des mares et des prairies, débroussaillement, export de la matière organique et élimination de la végétation envahissante du site Natura 2000 "carrières de Notre-Dame de l'Agenouillade"
- Veille environnementale bi-mensuelle du site Natura 2000 "carrières de Notre-Dame de l'Agenouillade" assurée par des gardes du littoral
- Rendu du diagnostic socio-économique du site Natura 2000 "cours inférieur de l'Hérault"
- Poursuite du suivi morpho-dynamique (bilans sédimentaires), écologique et photographique des plages
- Installation d'une colonie de pigeons dans le pigeonnier à l'issue de la première année et baguage de 18 pigeonneaux
- Suivi du Plan de gestion du bois de la Tamarissière par l'Office National des Forêts avec l'abattage de 15 arbres morts ou dépérissants, le remplacement d'arbustes ainsi que la plantation de 30 pins

6. (suite). *Assurer la bio-diversité*

2. Mettre en œuvre une nouvelle campagne d'immersion de récifs artificiels pour favoriser le développement de la ressource

- Dans le cadre du suivi scientifique des récifs artificiels, pour la deuxième année, lors des pêches expérimentales, capture de 54 espèces au total sur les saisons chaude et froide soit 39 espèces de poissons (loup, dorade, sar, marbré, sole, turbot…) et 15 espèces d'invertébrés (murex, langouste, homard, seiche, poulpe, violet…)
- Les 81 petits métiers de pêche qui ont débarqué à la Criée représentent environ 13 % de la quantité totale de poissons et 23 % du chiffre d'affaires, soit 1 380 000 euros

3. Végétaliser les espaces publics au moyen d'essences qui favorisent le développement des espèces et réduire sensiblement l'usage de pesticides

- Utilisation systématique par tous les services municipaux d'herbicides beaucoup moins agressifs pour l'environnement
- Zéro phyto depuis 2011 dans tous les établissements accueillant les enfants
- Lancement de travaux pour la création d'une aire de lavage pour les machines à vendanger à Fesques et Cadières

En savoir plus…

Quel est le rôle des abeilles dans l'écosystème ?

Les abeilles ont un rôle essentiel en termes de préservation de la biodiversité. Elles transportent le pollen des fleurs qu'elles butinent sur le pistil d'autres fleurs, ce qui permet la fécondation et la reproduction des espèces végétales.

La majorité des cultures fruitières, légumières, oléagineuses et protéagineuses, de fruits à coques, d'épices, du café et du cacao bénéficient de l'activité pollinisatrice des insectes.

"Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre" d'après Albert Einstein.

Il est envisageable que l'effet boule de neige de la disparition des abeilles menace les autres espèces, végétales et animales et à terme la survie de l'espèce humaine.

Info…

Chez soi, il suffit simplement d'utiliser le moins possible de produits toxiques sur vos fleurs et d'en planter un maximum afin que les abeilles puissent se nourrir.

7. Optimiser la gestion des déchets

Zoom

Le contrat : Optimiser et diversifier le fonctionnement de la plateforme de compostage

Le résultat : Près de 250 tonnes environ de compost redistribuées gratuitement aux particuliers sur le site de la Prunette

Objectif atteint !

En savoir plus...

Le SICTOM met à disposition des communes et agriculteurs du territoire du broyat de végétaux et, pour une quantité minimale de 30m^3, il livre ce broyat aux administrés et collectivités intéressés.

A quoi sert le broyat ?

Il peut être utilisé comme paillage (ou mulch) afin de diminuer les arrosages et donc de réduire la consommation d'eau. Il peut servir également à limiter l'utilisation des désherbants et autres produits chimiques.

Info...

SICTOM Pézenas - Agde
04.67.98.45.83
www.sictom-pezenas-agde.fr

1. Créer une plateforme de compostage de déchets verts et favoriser la pratique du compostage individuel

- Près de 2 000 tonnes de déchets verts provenant des sites d'Agde (la Prunette et les 7 Fonts) traitées sur l'aire de compostage

2. Développer les dispositifs de tri sélectif et de collecte afin de favoriser les pratiques propres

- Mise en place de 66 composteurs ou lombricomposteurs sur la commune soit 1 112 équipements individuels installés depuis 2007
- Installation de 3 modules enterrés place du Môle et remplacement d'un module enterré doublant la capacité place des Mûriers

3. Améliorer la gestion des déchets au sein des services publics en optimisant le tri sélectif dans les groupes scolaires et dans l'ensemble des bâtiments communaux

- Recyclage de plus de 250 cartouches d'imprimante soit 25 % de plus que l'année précédente
- Collecte de 570 kg de piles et batteries, soit plus de 26 % d'augmentation par rapport à l'année précédente

8. Affirmer l'éco-exemplarité des services publics

1. Elaborer un plan de formation des agents de la collectivité aux notions de développement durable

- Poursuite du plan avec la formation de 15 agents municipaux, en qualité d'ambassadeurs du développement durable au sein de la mairie (5 journées)
- Sensibilisation au son pour une centaine de collégiens grâce à un concert pédagogique

2. Réorganiser les déplacements des agents municipaux et opter pour l'acquisition de véhicules de services non-polluants

- Poursuite de la rationalisation des transports pour les chantiers réalisés par les services de la ville, soit près de 65 500 km parcourus de moins par les régies, équivalent à près de 17,5 tonnes de CO_2 en moins
- Mise en place d'un service permettant de centraliser, planifier et optimiser les interventions des services municipaux

3. Favoriser les achats durables et développer les échanges dématérialisés

- Lancement de 3 marchés publics dans une démarche durable pleinement aboutie (maîtrise d'œuvre, travaux, fournitures et services)
- Réduction de la consommation de papier de la ville de - 29 %, soit plus d'1 000 000 feuilles ou 103 arbres épargnés

Zoom

Le contrat : Proposer aux citoyens un accès internet aux services publics.

Le résultat : Mise en ligne des demandes d'actes d'état civil du recensement militaire ainsi que des inscriptions sur les listes électorales.

Un avenir durable c'est un présent responsable

En savoir plus...

En quelques chiffres....

- 268 demandes par internet d'actes d'état civil pour 400 demandes au total ce qui représente 67 % des demandes.
- 200 demandes électroniques d'inscription sur les listes électorales pour 2 138 demandes au total soit près de 10 %.
- Le recensement militaire méconnu des citoyens est en cours de développement.

Info...

Une étude est en cours pour offrir de nouveaux services municipaux en ligne. Consultez le site : **www.ville-agde.fr**

9. Mettre en oeuvre les principes de construction et d'aménagement durables

Zoom

Le contrat : Mise en œuvre du PLU
Le résultat : Aboutissement de la phase n°2 du PLU
Objectif en partie atteint.

1. Inscrire les prescriptions du Projet Communal de Développement Durable dans le Plan Local d'Urbanisme qui sera l'aboutissement de la procédure de révision générale du Plan d'Occupation des Sols

- Lancement de la troisième phase de la mise en forme du Plan Local d'Urbanisme avec la finalisation du pré-zonage associé aux principes réglementaires du Plan d'Aménagement et de Développement Durable

2. Créer une notice "Développement Durable" à inclure dans les dossiers de permis de construire retirés en Mairie d'Agde

- Report de l'insertion de la notice "Développement Durable" après l'adoption du Plan Local d'Urbanisme

3. Développer les techniques alternatives dans le cadre de l'aménagement des projets urbains (réalisation de chaussées réservoirs, aménagement de noues, réutilisation des eaux de pluie à la parcelle...)

- Rendu d'une étude d'un plan paysager réalisé par un architecte ayant pour objectif de recourir aux essences méditerranéennes peu consommatrices d'eau

En savoir plus...

Le calendrier du PLU

2009	2010	2011	2012	2013
Phase n°1 Elaboration et validation du diagnostic partagé				
	Phase n°2 Définition du PADD et évaluation environnementale			
		Phase n°3 Mise en forme du PLU		
				Phase n°4 Concertation et approbation du PLU en Conseil Municipal

10. Favoriser la citoyenneté et l'éducation

1. Ouvrir un centre de ressources et de documentation sur le développement durable à destination des élèves des écoles primaires et élaborer avec la communauté scolaire un "Agenda 21 Junior"

- Actions de développement durable, en partenariat avec les écoles primaires et en temps périscolaire, réalisées notamment grâce à l'implication de 60 "p'tits ambassadeurs DD" soit 10 enfants supplémentaires par rapport à l'année dernière

2. Développer des actions de communication consacrées au développement durable afin de sensibiliser les Agathois aux enjeux écologiques et aux pratiques propres à développer

- Mise en place d'animations nature pour la deuxième année dans les mares de Notre-Dame à l'occasion de la fête de la Nature le 11 mai 2012
- Animations et sorties proposées, tout au long de l'année, par la CAHM en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable pour 18 classes ainsi que pour le centre aéré durant l'été ce qui représente au total 87 interventions
- Organisation d'un concours par la CAHM en partenariat avec l'ADENA dans le cadre de la "Journée Mondiale des Zones Humides" en février 2012 avec la participation de 7 classes dont 3 récompensées
- Aide technique à la construction du bateau le "Sea Explorer II"

Zoom

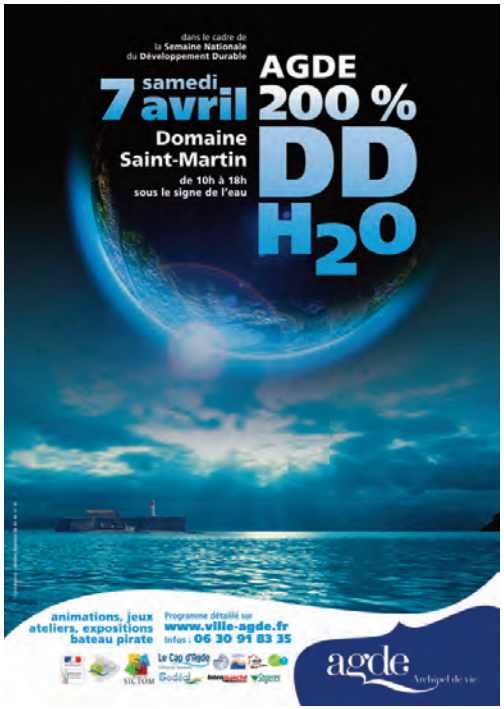

Le contrat : Organiser la "Semaine du Développement Durable" du 1er au 7 avril 2012.

Le résultat : Participation de la ville d'Agde depuis quatre ans avec 40 animations environ sur toute la commune (Domaine Saint-Martin, Palais des Congrès, Moulin des Evêques, Collège Paul-Emile Victor, écoles...).

Objectif atteint !

10 (suite). *Favoriser la citoyenneté et l'éducation*

En savoir plus...

La "Semaine du Développement Durable" en quelques chiffres

- Plus de 1 000 personnes ont été accueillies pendant la journée à Saint-Martin le 7 avril 2012.
- Plus de 500 enfants scolarisés en primaire à Agde ont bénéficié des animations "Aqua" (visite d'un vieux gréement) et "Terra" (village éco-citoyen), tout au long de la semaine.
- 360 enfants ont participé au tirage au sort DD.
- Près de 350 personnes ont assisté à la conférence "Nutrition et prévention des maladies de civilisation" du Pr Henri Joyeux, cancérologue à Montpellier.

- 130 employés municipaux ont participé à l'organisation des diverses animations tout au long de la semaine.

3. Poursuivre le PRE, Programme de Réussite Educative

- Adhésion au projet global de réussite éducative : 85 familles concernées
- Ouverture culturelle éducative et sportive : 27 enfants inscrits, avec impact positif sur le comportement général pour tous les enfants
- Ateliers lecture/écriture, atelier langage et ateliers du mercredi (CP, CE1 et maternelle) : 31 enfants participants dont 25 ont eu une amélioration visible des résultats scolaires et tous une amélioration du comportement
- Prévention du décrochage scolaire des collégiens exclus : 10 jeunes participants pour lesquels l'absentéisme scolaire a diminué. 8 ont obtenu le Certificat de Formation Générale correspondant au 1er diplôme et validant les enseignements fondamentaux

4. Offrir dans les restaurants scolaires des menus équilibrés à base de produits de qualité et mettre en place des actions d'éducation nutritionnelle dans le but de lutter contre l'obésité infantile

- Restauration scolaire : offre quotidienne de menus équilibrés à base de produits frais et de saison et d'1 repas par mois à base de produits bio. Offre de fruits et légumes 100 % locaux en pleine saison ou de légumes en conserve de qualité issus d'une agriculture raisonnée, hors saison
- Retrait progressif des espèces de poissons menacés des menus de la Sogérès, permettant de contribuer au respect de la biodiversité
- Mise en place de 3 animations de sensibilisation à la découverte de fruits et légumes frais avec la "Semaine du Goût" en octobre, le "Repas Végétarien" en janvier et la semaine de la "Fraîch' Attitude" en juin
- Participation de 150 enfants à la réalisation d'une soupe intitulée "Imagine ta soupe" avec un chef de cuisine
- Visite par 400 enfants d'une exploitation agricole pour découvrir la richesse végétale, de la pousse à la récolte
- Distribution de 1 400 boîtes à goûter aux enfants des écoles élémentaires pour les sensibiliser à l'équilibre alimentaire

11. Renforcer les solidarités

1. Améliorer l'offre de services accessibles aux personnes en situation de handicap et aménager des aires paysagées de remise en forme intergénérationnelles

- Amélioration de l'accueil du public en situation de handicap avec un accueil direct des usagers en dehors des 2 permanences hebdomadaires
- Développement des actions du service Handicap et Gérontologie au CCAS avec 2 155 personnes reçues et 459 dossiers constitués, soit 26 % de plus que l'an dernier
- Animation d'activités hebdomadaires par les agents municipaux dans les établissements Baldy (2 demies journées) et Fages (3 demies journées) ainsi qu'à l'hôpital de Jour, le CCAS et l'atelier relais (Education Nationale) pour 1 demie journée

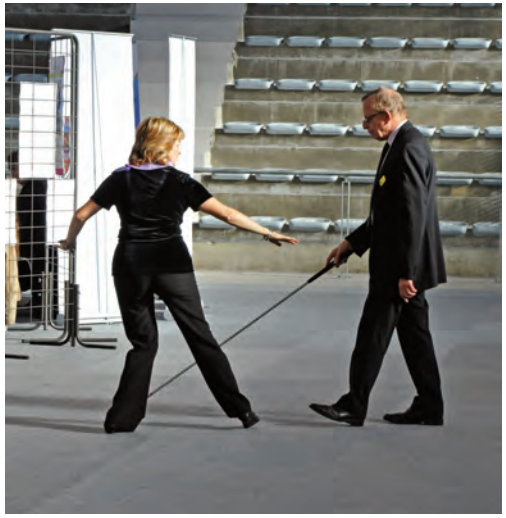

2. Renforcer les dispositifs de prévention sanitaire en direction des enfants et des seniors

- Prévention et éducation à la sécurité routière avec 928 élèves des écoles primaires et des collèges formés pour l'année 2011-2012 par les moniteurs de la Police Municipale

3. Fédérer les actions de solidarité internationale dans un projet de coopération global

- Rendu de l'étude sur le schéma directeur d'un réseau d'assainissement pour les douars (hameaux) péri-urbains de Tata (10 000 personnes concernées) et préconisations de solutions
- Implication de la Ville d'Agde pour la mise en relation des partenaires techniques et financiers. Cette action a abouti à un nouveau projet de travaux d'assainissement estimé à 5,5 millions d'euros, co-financés à 70 % par le Maroc et à 30 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Echanges entre les jeunes des CMJ d'Agde et de Tata

Zoom

Le contrat : Organiser des formations d'éducation et de prévention routière pour les jeunes.

Le résultat : Mise en place de 3 types de formation pour les primaires et les collégiens.

En quelques chiffres...

- Participation de 7 écoles et d'un collège.
- Formation de 353 élèves d'écoles primaires pour l'obtention de l'Attestation de Première Education à la route avec le "permis piéton".
- Formation de 237 élèves d'écoles primaires pour l'obtention de l'Attestation de Première Education à la route avec le "permis cycliste".
- Formation de 338 collégiens pour l'obtention de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1er et 2ème niveau.

Objectif atteint !

En savoir plus...

Le taux de réussite

Participation de 7 écoles et d'un collège

87 % des participants ont obtenu leur "permis piéton", soit 308 permis délivrés.

86 % des participants ont obtenu leur "permis cycliste" soit 203 permis délivrés.

A noter qu'une école primaire de la ville a même obtenu un taux de réussite de 100 %. Comme quoi les règles de "bonne conduite" sont bien connues dès le plus jeune âge.

12. Promouvoir l'éco-tourisme

Zoom

Le contrat : Faire (re)découvrir les richesses du patrimoine agathois.

Le résultat : Installation de 2 tables de lecture du paysage au Mont Saint-Loup complétant le circuit des belvédères proposé par la CAHM.

Objectif atteint !

En savoir plus...

18 sites sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération composent le circuit des belvédères avec 1 ou 2 tables de lecture de paysage en fonction de l'angle de vue.
Les tables de lecture de paysage abordent différentes thématiques comme les domaines viticoles, le Canal du Midi, le Fleuve Hérault, le Fort Brescou, les sites Natura 2000...
L'ensemble des belvédères est utilisé comme un outil pédagogique par les écoles ainsi que les collèges et les lycées.
En plus du panorama, profitez des parcours de balade ou de VTT qui sont souvent aménagés à proximité des sites.

1. Valoriser les espaces naturels remarquables (Grande Conque, Canal du Midi, berges de l'Hérault...) en aménageant des parcours d'interprétation piétonniers et en organisant leur mise en lumière

- Mise en lumière de la Promenade de la Grande Conque avec des luminaires encastrés dans les bornes en basalte permettant de rappeler la géologie du site

2. Diversifier l'offre de déplacements doux

- Développement de l'offre de navettes au Cap d'Agde entre les plages Est et Ouest, en passant par le centre-port. L'amélioration du cadencement et les modifications de l'itinéraire des navettes ont permis une meilleure attractivité du service des transports
- Augmentation de 18 % du nombre de voyageurs sur les 4 lignes de transport agathoises pendant l'été avec la société Carpostal
- Multiplication par 3 du nombre des usagers fréquentant la navette plage du Cap d'Agde
- Offre de navettes fluviales, de l'embouchure de l'Hérault au Cœur de Ville, desservant tous les campings situés le long du fleuve

3. Développer les activités sportives et notamment nautiques en direction des adultes et des enfants

- Evolution du format pédagogique pour la pratique de la voile avec les scolaires favorisant la diminution des transports en commun et en orientant l'activité sur 4 jours consécutifs au lieu de journées ponctuelles
- Organisation par la SODEAL de 42 000 heures de séances de voile pour tout public, dont 9 600 heures dispensées à 480 enfants scolarisés à Agde soit près de 23 % du total d'heures
- Mise en place d'une école de mer au Cap d'Agde composée de 16 sessions de 2 jours avec 84 enfants âgés de 9 à 14 ans

13. Conjuguer culture et Méditerranée

1. Aménager sur le site des Champs blancs un parc maritime invitant à la découverte des essences d'origine méditerranéenne

- Prise en compte du projet de parc maritime dans le cadre de l'élaboration du PLU : adaptation du zonage et du règlement pour pouvoir le concrétiser à moyen terme

2. Organiser la visite des sites patrimoniaux présentant une grande qualité architecturale depuis les sites navigables

- Organisation d'un colloque intitulé "Cap sur le tourisme raisonné mer et terre du 21ème siècle" dans le cadre des Rencontres Odysséa Union pour la Méditerranée

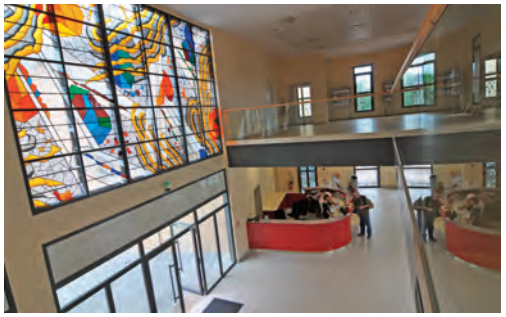

3. Etablir des partenariats privilégiés avec plusieurs ports de plaisance de Méditerranée visant à organiser un itinéraire culturel maritime

- Ouverture de l'Office de Tourisme en Cœur de Ville le 31 mai 2012
- Engagement avec la SODEAL en qualité de "port pilote" de la CAHM et de l'Office de Tourisme en faveur des circuits patrimoniaux dans le cadre du Livre blanc Odyssea qui définit un modèle pour contribuer à "un tourisme exemplaire Mer et Terre, interactif, raisonné, éthique et compétitif"

Zoom

Le contrat : Valoriser l'identité de la ville d'Agde, comptoir culturel maritime, au niveau international

Le résultat : 400 invités les 28 et 29 octobre 2011 au Moulin des Evêques lors des Rencontres Odysséa co-organisées par la ville d'Agde - présence notamment de délégations grecque, espagnole, italienne et tunisienne.

Objectif en partie atteint !

Info...

Le portail Odysséa de la Méditerranée propose "une autre façon de voyager" :
www.odyssea.eu

14. Affirmer la dimension sociale de l'économie

Zoom

Le contrat : Faire de la commande publique un levier social

Le résultat : 12 personnes ont travaillé sur le chantier de remise en état du parcours de santé de la Clape (végétation, fléchage...) d'avril à juillet 2012. Elles ont participé à des travaux de nettoyage du site archéologique et à la consolidation de murs. A l'issue de ce chantier, tous les participants poursuivent leur activité sur un chantier de clôture et d'aménagement d'un stade d'une commune de l'agglomération jusqu'au mois d'octobre 2012.

Objectif atteint !

1. Créer une maison pour l'hébergement des saisonniers

- Signature d'un bail commercial entre la Fondation Baldy et la SODEAL incluant un projet d'hébergement de plein air accueillant des travailleurs saisonniers

2. Construire ou réhabiliter des logements afin de favoriser la mixité sociale

- Travaux de réhabilitation d'un quatrième logement au Presbytère Saint-Sever en cours
- Réalisation de 7 opérations de logement social pour un total de 66 logements conventionnés et 64 lits à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes "Les Oliviers"
- Adoption par le Conseil Communautaire de la CAHM en février 2012 du Programme Local de l'Habitat Intercommunal pour la période de 2012 à 2017

3. Favoriser le développement des services à la personne

- Poursuite de l'offre de transport des personnes retraitées vers le foyer de la Calade proposée par le CCAS

4. Développer l'insertion par l'économique

- Participation financière à une formation de 72 h intitulée "Atelier Français Langue d'Insertion" pour 12 femmes d'origine étrangère, permettant d'acquérir un niveau minimum de français nécessaire à l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante
- Participation financière à une formation de 104 h intitulée "Cap sur l'Avenir" pour 8 jeunes de 16 à 25 ans mise en place par la Mission Locale d'Insertion permettant d'apporter une aide à l'insertion professionnelle. A l'issue, 5 personnes ont effectué un stage et 1 a trouvé un emploi

En savoir plus...

Des clauses d'insertion dans les marchés publics

Chantier	Nombres d'heures d'insertion prévues dans le marché	Nombre d'heures réellement effectuées	Et après la fin du chantier?
Travaux de construction du Centre Aquatique	2 845 heures	8 646 heures soit 5 801 heures de plus que prévu	9 personnes embauchées, 1 en CDI, 2 en CDD et 6 en contrat d'intérim
Travaux de réaménagement de l'îlot Molière	1 713 heures	2 467 heures soit 754 heures de plus que prévu	9 personnes embauchées, 2 en CDD, 8 en contrat d'intérim (1 personne cumulant les 2)
Travaux de requalification du Centre-Port	730 heures	1 194 effectuées soit 464 heures de plus que prévu	6 personnes embauchées en contrat d'intérim

Globalement, sur ces 3 opérations, le volume prévisionnel était de 5 288 heures d'insertion. 12 307 heures ont été effectuées au total. L'objectif a été largement dépassé avec 7 019 heures d'insertion de plus que prévu. La forte implication de la ville d'Agde, de la CAHM avec notamment le PLIE et bien évidemment des entreprises a permis de nouer des liens entre l'économie et le social.

agde
Archipel de vie

Ville d'Agde
CS 20007
Rue Alsace Lorraine
34306 AGDE CEDEX
Tel 04 67 94 60 00